



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

DOSSIER PRESSE



SEMAINE NATIONALE DE LA CRÉATION TRANSMISSION
du 19 au 26 novembre 2021

Rendez-vous sur artisanat.fr

En partenariat avec



9:30



SOMMAIRE

1. Une semaine pour développer son potentiel entrepreneurial

2. L'artisanat : un projet de vie, de la création à la transmission

- Un secteur attractif et plébiscité par les consommateurs
- La création d'entreprise ou la reconversion dans l'artisanat : plus qu'une envie, un projet de vie !
- La transmission : un enjeu prioritaire pour l'avenir de l'économie de proximité

3. Les chambres de métiers et de l'artisanat, un réseau d'experts au service des entrepreneurs de l'artisanat

- Des outils et des produits au service des artisans et des entrepreneurs
- Ils ont entrepris dans l'artisanat, ils témoignent...
- Des mesures favorables à l'entrepreneuriat soutenues par le réseau des CMA : France Relance et le plan en faveur des indépendants

L'ARTISANAT EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Sources CMA France au 1^{er} janvier 2021

L'ARTISANAT, PREMIÈRE ENTREPRISE DE FRANCE



1 700 000

entreprises artisanales



23 %

sont des femmes



3,1 MILLIONS

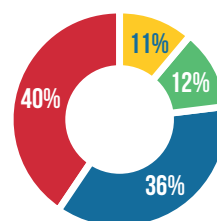
d'actifs

300 MILLIARDS



d'euros de chiffre d'affaires

4 FAMILLES DE MÉTIERS



■ BÂTIMENT
■ SERVICES
■ PRODUCTION
■ ALIMENTATION

LA CRÉATION ET LA REPRISE D'ENTREPRISE



260 000

porteurs de projets
et chefs d'entreprise
informés et conseillés
chaque année



30 000

entreprises viables et
diagnostiquées par les
CMA, à reprendre
tous les ans

71 %

des cédants ont réussi
à transmettre
leur entreprise



LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT



21

établissements publics
dans toute la France
au 1^{er} janvier 2021

1 établissement
national

2 CMA de droit
local

18

établissements
de région dont
5 ultra-marins

11 000



collaborateurs au
service des artisans



2 500 élus

137



centres de formation gérés
par le réseau des chambres
de métiers et de l'artisanat



74 000

entreprises
visitées



+800

opérations collectives
avec les collectivités

UNE SEMAINE POUR DÉVELOPPER SON POTENTIEL ENTREPRENEURIAL !

SEMAINE NATIONALE DE LA CRÉATION TRANSMISSION D'ENTREPRISES ARTISANALES DU 19 AU 26 NOVEMBRE 2021

Parce que la création-reprise d'entreprise et la transmission d'une entreprise artisanale nécessitent l'accompagnement d'un expert, à chacune des étapes, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat organise, du 19 au 26 novembre 2021, la Semaine nationale de la création transmission dans l'artisanat. Le réseau des CMA ouvre ses portes à toutes les personnes qui s'interrogent sur la création ou la reprise d'entreprise dans le secteur de l'artisanat mais aussi aux chefs d'entreprise artisanale qui souhaitent céder leur entreprise.

La crise sanitaire n'a pas freiné l'entrepreneuriat, au contraire. Selon les données publiées par l'Insee en février 2021, le nombre total de créations d'entreprises en France a atteint un nouveau record avec **848 200 créations en 2020, soit 4 % de plus qu'en 2019**. L'entrepreneuriat, mais aussi la reconversion dans le secteur de l'artisanat pour devenir son « propre patron », rencontrent aujourd'hui un réel écho auprès de tous. Mais pour concrétiser ces projets d'entrepreneuriat, qui sont souvent de vrais projets de vie, il est important d'être bien informé et suivi dans ses démarches.

« Il y a, chez les Françaises et les Français, une réelle envie d'entreprendre qui se dégage ces dernières années. L'artisanat est

un secteur plein d'opportunités, qui est très attractif. C'est un secteur qui attire car il permet d'être son « propre patron », des métiers dans lesquels on trouve du sens au quotidien et qui portent les valeurs du Made in France, de l'économie de proximité ou encore du savoir-faire. On voit d'ailleurs arriver de nouveaux profils de reconversion : aujourd'hui 10 % des artisans reconvertis sont d'anciens cadres ! », affirme Joël Fourny, Président de CMA France.

Comment permettre au porteur de projet de conserver l'énergie nécessaire à la mise en œuvre de son entreprise ou de parcourir toutes les étapes de la création d'entreprise sans se perdre ? Comment l'accompagner au mieux et lui permettre de concrétiser son projet ? Le réseau des CMA connaît bien ces problématiques et conseille chaque entrepreneur dans son parcours : quels sont les pièges à éviter, les bonnes pratiques à adopter, les dispositifs de soutien ? Autant d'éléments qu'il sera possible de découvrir sur tout le territoire à l'occasion de la Semaine nationale de la création transmission d'entreprises artisanales.

L'ensemble des événements est disponible sur le portail des CMA :

<https://www.artisanat.fr>

L'ARTISANAT : UN PROJET DE VIE...

DE LA CRÉATION À LA TRANSMISSION DE L'ENTREPRISE !

UN SECTEUR ATTRACTIF ET PLÉBISCITÉ PAR LES CONSOMMATEURS

L'artisanat aujourd'hui, c'est **1,7 million d'entreprises** et plus de **250 métiers** répartis dans **4 grands secteurs d'activité** : alimentation, bâtiment, services et production. Un secteur économique majeur, représentant **25% de l'économie nationale**, et un vivier incroyable de croissance, d'innovation et d'emplois qualifiés pour les jeunes et les personnes en reconversion, au cœur des changements de notre société tant des modes de production que des modes de consommation : circuit-court, savoir-faire territoriaux et rares, « Made in France » synonyme de qualité, éco-responsables, proximité, service clientèle sur mesure, etc.

Preuve que l'artisanat attire de plus en plus de candidats, les créations d'entreprises dans le secteur représentent désormais près de **30 % des créations annuelles d'entreprises** tous secteurs confondus. Et avec **1 français sur 3*** qui envisage de créer ou reprendre un jour une entreprise, dont **42,5 % parmi les 18-30 ans***, l'attrait pour ces métiers ne cesse de croître.

LA CRÉATION D'ENTREPRISE OU LA RECONVERSION DANS L'ARTISANAT : PLUS QU'UNE ENVIE, UN PROJET DE VIE

Face à une réelle pénurie de main-d'œuvre, l'artisanat est un secteur créateur et générateur d'emplois, offrant également de réelles opportunités de devenir son propre patron !

C'est un des premiers choix de création car il permet :

- D'être « son propre patron » et d'avoir une certaine liberté ;
- D'avoir une emprise sur l'intégralité du processus de production de A à Z ;
- De donner du sens à son métier ;
- De transmettre les valeurs de l'artisanat : proximité, qualité, Made In France, qui font que ces métiers attirent ;

1 créateur d'entreprise artisanale sur 3 provient d'un autre univers professionnel

- 10 % des créateurs d'entreprise artisanale sont des cadres en reconversion ;
- 1 créateur d'entreprise artisanale sur 5 est cinquantenaire.

LES CMA ACCOMPAGNENT LES ENTREPRENEURS

- En phase d'émergence du projet pour une information générale.
- En phase de mise en œuvre puis de validation du projet de création ou de reprise.
- Enfin, pour le lancement opérationnel avec un suivi régulier de l'activité.

*Source : OpinionWay / France Active - Avril 2019

LA TRANSMISSION : UN ENJEU PRIORITAIRE POUR L'AVENIR DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

L'artisanat est un secteur particulièrement concerné par les enjeux de transmission et de reprise des entreprises : le sujet mobilise le réseau depuis longtemps déjà.

On estime à **300 000 le nombre d'entreprises artisanales à reprendre dans les 10 ans à venir**, soit entre **30 000 et 40 000 entreprises artisanales à reprendre chaque année**. Entre 5 000 et 6 000 annonces de cession sont constamment publiées sur le portail national [Entreprendre.artisanat.fr](https://entreprendre.artisanat.fr).

Une enquête menée auprès de plus de 2 000 artisans en juillet 2021 met au cœur des enjeux la question de la transmission des entreprises :

- 11,8 % des artisans envisagent de céder leur entreprise, dont 8% dans les deux ans.
- Le principal mobile de cession est le départ à la retraite
- 75,2 % des artisans souhaitant céder leur entreprise admettent se trouver face un déficit de repreneurs potentiels.

Or **reprendre une entreprise qui a déjà un concept, un produit, une clientèle, une histoire, représente pour le porteur de projet une sécurité et autant de pas en avant déjà franchis**. Et même si la reprise d'une entreprise artisanale est plus lourde en termes de financement, elle offre de 95 à 100 % de probabilités de réussite selon les métiers, contre 60 % pour une création.

Concernant le marché de la transmission, les études* révèlent que :

- 73 % des projets de transmission portent sur un triptyque : bail commercial / clientèle / équipement
- Les ventes de locaux professionnels ne représentent que 7 % des projets de transmission.

En moyenne, seul un dirigeant sur deux ayant cessé son activité a cherché à vendre son entreprise.

- 82 % de ces entreprises ont plus de 6 salariés.
- 32 % n'ont aucun salarié.
- 71 % des projets de transmission aboutissent avec succès.

C'est aussi pour répondre à cet enjeu majeur et mobiliser les publics sur cette question que la Semaine nationale de la création transmission a été mise en place. C'est le rôle quotidien des CMA de soutenir, d'accompagner mais aussi de faciliter la transmission des entreprises artisanales dans l'objectif d'assurer la continuité de ce secteur clé de l'économie française.

*Source : ISM Tableau économique de l'artisanat - 2018

LES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

UN RÉSEAU D'EXPERTS AU SERVICE DES ENTREPRENEURS DE L'ARTISANAT

Mobilisé au quotidien, le réseau des CMA accompagne les entreprises artisanales sur l'ensemble des enjeux et problématiques du secteur de l'artisanat : relance économique, numérisation des entreprises, transition écologique, promotion du savoir-faire des artisans, etc... Il forme également la prochaine génération d'artisans avec ses **350 formations** en apprentissage dans **250 métiers** : chaque année, plus de **100 000 apprentis** sont formés aux métiers de l'artisanat dans les **137 CFA** du réseau des CMA.

Pour l'entrepreneur, l'accompagnement pendant le montage de son projet est un enjeu majeur pour la réussite et la pérennisation de son activité : 80 % des entreprises accompagnées sont pérennes au bout de 3 ans, contre 50 % sans accompagnement ! Quand il y a un financement, ce taux peut monter à plus de 90 %. De même, près d'un dirigeant sur deux n'est pas préparé à la transmission de son entreprise : les CMA sont là pour les accompagner.

Ainsi, **le réseau des CMA est LE partenaire expert indispensable pour toute personne qui souhaite bénéficier d'un accompagnement à la création et au développement de son activité, mais aussi être orientée vers les structures adaptées à son besoin.** La diversité et la complémentarité des services proposés par les acteurs du réseau permettent de répondre aux différentes problématiques rencontrées

lors d'un parcours d'installation et des premières années d'activité.

Des conseils personnalisés et un appui de proximité :

- Pour transformer l'idée en un véritable projet grâce à l'expertise des collaborateurs : les CMA sont les premières conseillères en matière d'artisanat, y compris pour une reconversion ;
- Pour se former et/ou valider un projet professionnel : faire un bilan de compétences (peut être pris en charge par le CPF), se former à la gestion de l'entreprise (pas que métier). Tous les types de formations existent si l'on veut se lancer dans l'artisanat, du CAP au Bac+3 ;
- Pour sécuriser son projet et minimiser les risques : bâtir un véritable business plan viable, rechercher des financements et les obtenir plus facilement, connaître les erreurs à éviter, etc../

LES EXPERTS DE CMA AGISSENT CHAQUE JOUR SUR LE TERRAIN POUR ACCOMPAGNER LES CÉDANTS ET LES REPRENEURS ET FACILITER LEUR DÉMARCHE

DES OUTILS ET DES PRODUITS AU SERVICE DES ARTISANS ET DES ENTREPRENEURS

Trouver une entreprise à reprendre



Répertoriant près de **5 000 entreprises artisanales** à reprendre sur tout le territoire, le site [Entreprendre.artisanat.fr](http://entreprendre.artisanat.fr) incite les porteurs de projet à rejoindre l'artisanat notamment par la reprise d'une entreprise.

Il invite également les cédants à anticiper la cession et favoriser ainsi la transmission d'entreprise artisanale et leur pérennisation.

C'est aussi une vraie mine d'informations pour les entrepreneurs et chefs d'entreprise artisanale afin de les conseiller dans leurs démarches. Toutes les annonces repertoriées sur le site ont fait l'objet d'un diagnostic «expertise-transmission» par les CMA et préservent la confidentialité du projet. La plateforme permet également une mise en relation directe avec un conseiller de la CMA en proximité.

«Parcours créateur», des formations sur-mesure

Pour accompagner les entrepreneurs dans leurs projets, le réseau des CMA propose une nouvelle offre de formation, baptisée « Parcours créateur ». A la carte, en présentiel et/ou en distanciel, « Parcours créateur » est le garant d'une installation pérenne et réussie (76 % des porteurs de projet accompagnés passent le cap des trois ans), grâce à son offre adaptée et personnalisée répondant aux besoins ainsi qu'au rythme des porteurs de projet et des dirigeants à travers **12 modules individuels et 5 packs** : le pack Micro, le pack Les Essentiels, le pack Commercial, le pack Gestion et le pack Premium. Ces formations peuvent bénéficier d'une prise en charge financière à 100 % : compte personnel de formation (CPF), dispositif de financement spécifique FNE pour les salariés, ou autres aides régionales, pour permettre à chacun, porteurs de projet mais aussi chefs d'entreprise, de se former à la bonne gestion d'une entreprise artisanale.

DES FORMATIONS À SUIVRE EN LIGNE

Fort d'un accompagnement de plus de 260 000 porteurs de projet en France, le réseau des CMA s'adapte aux besoins de tous les entrepreneurs et a mis en place un espace en ligne pour les besoins à distance de formations des artisans et des créateurs d'entreprises artisanales sur www.e-formation.artisanat.fr

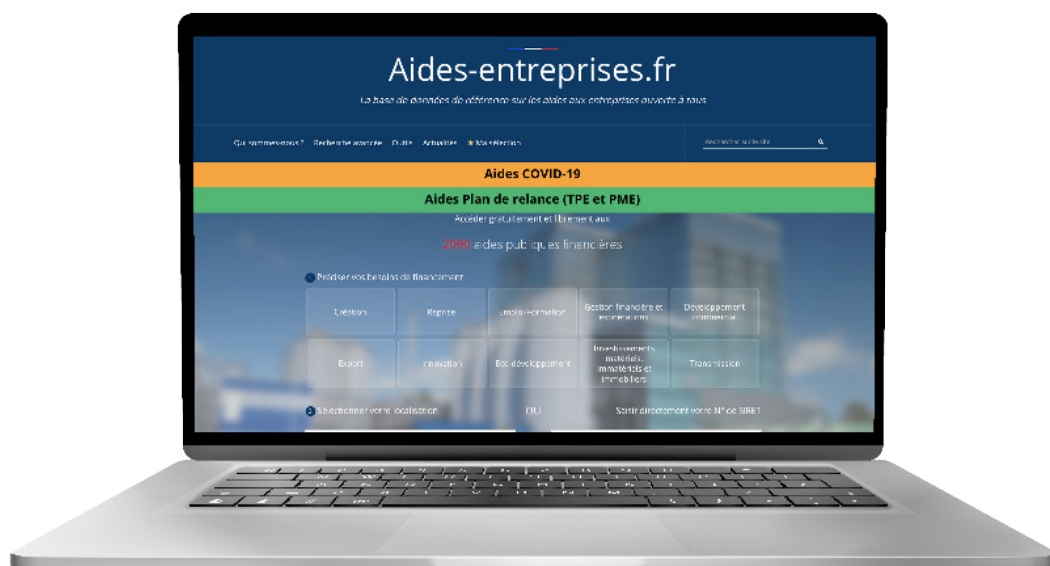
Son objectif ? Préparer l'avenir des artisans et entrepreneurs en développant leurs compétences et celles de leurs collaborateurs. Cette plateforme nationale de formation à distance propose notamment l'intégralité des contenus pédagogiques disponibles de l'offre

Pour être informé sur le secteur et trouver des financements

Le service “Veille Artisanat” de CMA France propose un accès immédiat aux informations d’actualité sur l’évolution du secteur de l’artisanat, ainsi qu’un service d’alertes personnalisable sur veille.artisanat.fr. Une source d’informations pour tout type de public et notamment les porteurs de projets qui souhaitent des données précises sur l’artisanat, un secteur, un métier, etc avant de se lancer.



Aides-entreprises.fr est une base de données nationales de référencement de toutes les aides aux entreprises disponibles en fonction des besoins de financement de l’internaute : création, reprise, emploi-formation mais aussi gestion, développement commercial, export, innovation, éco-développement, investissements ou encore transmission. A ce jour, plus de 2 000 aides publiques financières y sont recensées



ILS ONT ENTREPRIS DANS L'ARTISANAT, ILS TÉMOIGNENT...

CINDY ELOY, ARTISANE COUTURIÈRE

Accompagnée par la CMA Yonne, Cindy Eloy était diététicienne à domicile, à Paris puis Marseille.

Originaire de l'Yonne, elle a décidé de s'y réinstaller pour créer sa propre entreprise, et se reconverter. C'était important pour elle de revenir dans sa région et de faire vivre son village, tout en veillant à tenir une entreprise éco-responsable. Attirée par la couture depuis plusieurs années et encouragée par ses proches, elle a voulu faire de sa passion, son quotidien. En 2017, Cindy Eloy a envisagé une reconversion professionnelle dans ce secteur via une formation « couture master et patronage » dans un centre en région lyonnaise. CPA couture en poche, elle a ensuite suivi une formation de création d'entreprise pour peaufiner son projet. Avec « Fil des Fées », elle propose des créations en boutique ou sur des salons, pour femmes, enfants, bébés, et aussi pour la décoration.

<https://fil-des-fees.fr/>



OLIVIER METSDAG, MAÎTRE ARTISAN CORDONNIER

Accompagné par la CMA Hauts-de-France, Olivier Metsdag, est dirigeant de sa cordonnerie « L'Atelier du Cordonnier » depuis plus de 34 ans. C'est suite à un accident, après avoir fait son service militaire et travaillé dans la construction de tunnels, qu'Olivier Metsdag a choisi de suivre ses deux frères et de devenir, lui aussi, cordonnier. En 2013, il décide de partager sa passion pour l'artisanat en devenant formateur et responsable de la formation cordonnerie multiservices, à l'Antenne Entreprises et Formation de Tourcoing. 100 % de ses apprentis sont aujourd'hui diplômés, et certains sont devenus chefs d'entreprise. Toujours en activité dans son atelier, qu'il a créé en 2008, Olivier Metsdag essaie de diversifier les produits et activités pour répondre aux besoins de sa clientèle.

<http://olivierartisanscordonnier.e-monsite.com/>

RONALD BLACKWELL, ARTISAN BOUCHER

Ronald Blackwell était dans le secteur des assurances avant de se reconvertir à la boucherie

Cinq mois après la création de son entreprise à Saâcy-sur-Marne (77), sa reconversion est pour lui une évidence. Ronald a bénéficié de l'accompagnement de la CMA Seine-et-Marne qui lui a permis de se former aux techniques du métier et de découvrir la gestion d'une petite entreprise. Son souhait : recruter prochainement un apprenti !



SYLVAIN LOINARD, ARTISAN MENUISIER

Accompagné par la CMA Sarthe, Sylvain Loinard est artisan menuisier depuis 2014. Ces deux entreprises ont été trouvées grâce à la Bourse régionale d'opportunités de la chambre de métiers et de l'artisanat de Région des Pays de la Loire. La reprise a été effectuée en août 2014 et a été concrétisée après un stage long de création d'entreprise.

<https://menuiseriecharnie.fr>



DES MESURES FAVORABLES À L'ENTREPRENEURIAT



« FRANCE RELANCE »

Le Plan «France Relance» apporte des solutions concrètes aux défis du quotidien des TPE/PME sur des sujets-clés comme la rénovation énergétique, la numérisation, la revitalisation des centres-villes, la baisse des impôts de production ou encore les enjeux de financement : des mesures inédites de soutien aux entreprises et

aux salariés qui continuent aujourd'hui d'être mobilisables.

Mobilisation sur les aides d'urgence, emploi, apprentissage, transition durable et numérique : un engagement quotidien du réseau des CMA sur tous les territoires !

Pour accéder à la totalité du Plan «France Relance», rendez-vous sur www.gouvernement.fr/france-relance

Le Plan de soutien aux indépendants : un ensemble de mesures présentées en septembre 2021 par le Gouvernement pour offrir aux entrepreneurs un cadre plus simple et protecteur, soutenues par le réseau des CMA .

- **Placer la reprise d'entreprise et la transmission comme un enjeu prioritaire pour l'avenir de l'économie de proximité, c'est partager les efforts du réseau des CMA** et de ses conseillers d'entreprises, qui agissent chaque jour, pour la sauvegarde et le maintien de l'emploi dans tous les territoires.
- **Faciliter la reconversion** et la formation des indépendants.
- **Élargir la protection du patrimoine des indépendants** à l'ensemble de leurs biens personnels, pour répondre à l'**enjeu de sécurisation** et de protection de la création d'entreprise, et garantir une égalité de traitement entre tous les entrepreneurs.
- Assouplir les conditions d'accès, aujourd'hui trop strictes, à l'assurance-chômage.

De la création de leur entreprise à la transmission, les artisans vont ainsi pouvoir bénéficier d'un accompagnement efficace, de proximité et adapté à leurs enjeux.

Un Plan qui devrait également permettre d'inciter les Français, notamment les jeunes, les salariés et toute personne en reconversion professionnelle à entreprendre dans l'artisanat !

PARTENAIRES



MAAF Assurances est partenaire de la Semaine nationale de la création transmission de l'artisanat : un partenariat naturel pour la MAAF, qui a été créée par des artisans et pour des artisans. MAAF Assurances partage des valeurs communes avec les CMA telles que la proximité, l'accompagnement, le conseil et l'ambition de poursuivre le développement des entreprises artisanales dans les territoires.

www.maaf.fr



Acteur clé de l'économie régionale, le réseau Banque Populaire soutient et encourage l'audace de ceux qui entreprennent. Première banque des PME, artisans et commerçants, Banque Populaire offre un service de qualité et répond au mieux aux attentes des artisans, dans sa démarche au quotidien.

Dans cet esprit de respect des valeurs coopératives au service du développement économique, de proximité, de solidarité, et d'esprit d'entreprendre, les Banques Populaires sont également présentes aux côtés des CMA dans la valorisation de l'apprentissage, la création, le développement et la transmission d'entreprises. .

www.banquepopulaire.fr

Avec
le réseau des CMA,
l'Artisanat a de l'avenir

Contact presse :

presse@cma-france.fr

Retrouvez nous sur artisanat.fr et cma-france.fr

